



Exemple d'économie circulaire

**(appel d'offres relatif à des équipements multimédias
lancé en 2023)**

Bienne, le 12 mars 2024

Conférence sur les marchés publics durables

Logistique Berne : Tobias Schneider

Portefeuille d'équipements multimédias

« Équipements pour les bureaux et les écoles »



Situation

- **Jamais aucun appel d'offres**
- **Ordonnance** pour la ville de Berne : les acquisitions incombent à la Logistique.
- Environ 5 fournisseurs actifs **connus**.
- **Volume annuel +/- 500 000** francs (droit des marchés publics)
- Aucune **norme** ni aucun **processus** définis

Solution

- Définitions de **processus centraux** (processus de commande, etc.)
- Promotion à l'interne, encouragement au **respect** des processus centraux (**équipe de projet** composée de collaborateurs de diverses divisions)
- Évaluation d'un seul fournisseur (**source unique**)

Mesures

- **Appel d'offres** public
- Création d'un **catalogue de produits standard** et de **processus** centraux
- Réutilisation des critères appliqués au projet de **plan directeur en matière d'économie circulaire** de la Ville et respect des principes d'**achats durables**

Aperçu des critères

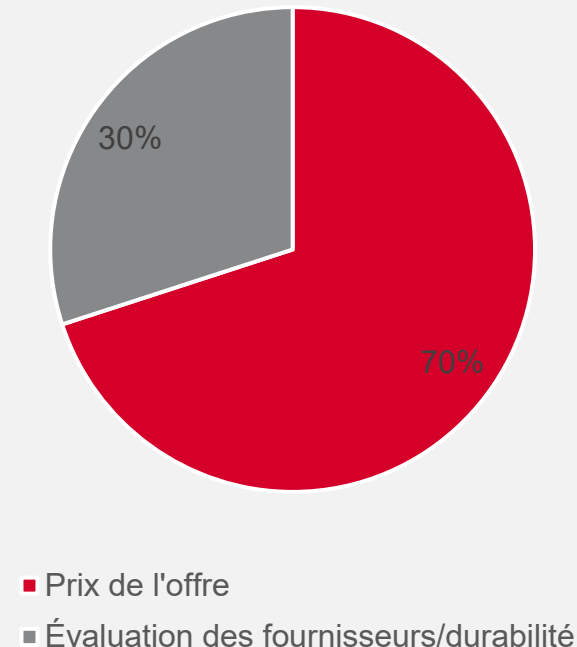
« *Priorité à la durabilité et à l'économie circulaire* »

Critères obligatoires

- Articles facilement démontables en vue de leur recyclage
- Document relatif à la chaîne d'approvisionnement rempli pour l'écran (article phare)
- Nouvelle acquisition uniquement s'il est impossible de trouver un produit d'occasion et / ou qu'aucune « mise à niveau » de l'article actuel n'est possible
- Confirmation du respect des normes de l'OIT et du code de conduite des fournisseurs

➤ Liste non exhaustive

Critères d'adjudication



Critères d'adjudication relatifs à l'économie circulaire

« Pondération des 3 critères de durabilité relatifs à l'économie circulaire :
45 % »

Reprise

- Rédaction d'un concept et confirmation de la reprise de chaque produit
- Davantage de points attribués si la reprise est effectuée gratuitement, voire contre une valeur de reprise

Concept de réutilisation

- Confirmation et mise en œuvre de la réutilisation
- Davantage de points attribués pour le démontage, la réutilisation et en cas de boutique en ligne pour articles d'occasion

Offre d'articles d'occasion

- Les points sont attribués proportionnellement au nombre d'articles de l'assortiment standard fournis d'occasion

Conclusion et éléments à retenir

« *Priorité donnée à l'économie circulaire* »



- ↳ Bon portefeuille d'acquisitions, éléments spécifiques à l'économie circulaire
 - ↳ Grande marge de manœuvre pour définir les critères
- ↳ Riches enseignements tirés de la rédaction des critères relatifs à l'économie circulaire et de leur compréhension
 - ↳ Réutilisation dans d'autres appels d'offres et d'autres portefeuilles (par ex. pour le mobilier)
- ↳ Évaluation des critères relatifs à l'économie circulaire
 - ↳ La meilleure offre a obtenu 18 points sur les 67,5 qu'il était possible d'atteindre.



Avant le prochain appel d'offres

- Réaliser une analyse de marché (qu'attendre des soumissionnaires ?)
- Éventuellement organiser une journée pour les fournisseurs axée sur la durabilité et l'économie circulaire
- Gestion active et stratégique des fournisseurs (développement)
- Comparaison (*benchmarking* ; échange entre autres sur le développement de l'économie circulaire)

Questions et discussion

